

être incitées aux idées séparatistes.

En 1850 déjà la province de Santiago était remarquable par son développement agricole, tandis que le commerce et l'industrie avaient leur centre dans la province de Valparaiso ; Santiago comptait 80,000 habitants, et Valparaiso, entrepôt général du commerce étranger dans le Pacifique, en possédait 40,000. Un grand mouvement minier se produisait dans la province d'Atacama, à chaque instant on découvrait des gisements de cuivre que promettaient des richesses presque inépuisables. Mais cet immense territoire d'une superficie de 754,000 kilomètres carrés n'était peuplé que d'une population clairsemée de 1,200,000 âmes environ. Tout était alors fort primitif : la République ne possédait, et encore de date toute récente, que cent trente écoles dites de premières lettres, entretenues par l'Etat, sans en compter un certain nombre d'autres payées sur les fonds départementaux. L'armée était relativement assez nombreuse pour une nation si bien protégée par sa situation géographique : elle comptait 3,000 hommes réguliers, ayant à leur tête un état major fort nombreux (un peu comme dans toutes les Républiques sud-américaines) et une garde nationale ou *cívique* de 60,000 hommes. Quant à la marine de guerre, elle se composait de quelques chaloupes canonnières et d'un mauvais vapeur ; la marine marchande jaugeait au total à peine 20,000 tonneaux avec 120 bâtiments.

Cependant dès 1850, l'Angleterre présentait, avec une profonde intuition de ses intérêts commerciaux, les relations fructueuses qu'il y aurait à établir avec le Chili, avait créé un service direct de steamer de Southampton à Valparaiso. La situation financière du pays était dès lors fort régulière ; les douanes, qui constituaient la grosse part des revenus publics, produisaient plus de 9 millions $\frac{1}{2}$ de francs ; d'après le budget de 1849, les ressources totales de la République montaient à 30 millions $\frac{1}{2}$ à peu près (en y comptant les existences de l'année antérieure) et le total des dépenses ordinaires ne dépassait point 18 millions $\frac{1}{2}$; il restait un excédent assez considérable permettant d'assurer le service des dettes diverses. C'est, en effet, un facteur qu'il ne faut point négliger, même à cette époque, dans la situation de l'Etat chilien : il existait une dette intérieure, montant à peu près à 5 millions, et une dette extérieure sur le marché de Londres, de 50 millions environ. Mais pour mieux permettre de juger la situation en 1850, et pour faire comprendre par là quel a été le progrès accompli en quarante années, il nous faut donner quelques autres détails sur l'agriculture, le commerce, l'industrie du pays. Si l'on parcourt un rapport du ministre de l'Intérieur daté de 1849, on voit immédiatement que le progrès était déjà sensible depuis vingt années, depuis le moment où le Chili avait réellement conquis son indépendance et sa tranquillité. En 1833, la *déme*, ou impôt terri-

torial assis sur le montant de la récolte, ne produisait qu'un million de francs ; dès 1840, elle donnait 1,700,000 fr. puis 1,900,000 fr. en 1845 ; elle dépassait enfin 2,300,000 fr. en 1848, et croissait constamment. La production agricole avait donc plus que doublé en vingt années ; les exportations de grains trouvaient un énorme débouché en Californie et commençaient même d'arriver en Angleterre. Si nous interrogeons les revenus de la douane, nous les voyons presque tripler dans la même période, et cette progression est encore un indice du développement du Chili ; et la confiance était si grande en Europe que les fonds chiliens étaient au-dessus du pair. Depuis 1830, ce pays, qui se suffisait jadis à peine lui-même, avait noué de grandes relations commerciales : le mouvement annuel des exportations et des importations, qui n'était, en 1844 que de 73 millions de francs, avait passé à 90 millions dès 1847, et le chiffre relatif aux premiers mois de 1850 dépassait 59 millions ; le mouvement des navires dans les ports, de 1,100 en 1843, atteignait 1,500 en 1850. Et cependant les seuls objets d'exportation n'étaient guère que l'or, l'argent le cuivre et les céréales. Le Chili était entré, du reste, dans une voie assez libérale en ce qui concernait ses relations avec l'étranger, puisqu'il avait assimilé les navires étrangers aux navires nationaux pour le paiement des droits sur les marchandises importées. Ajoutons encore un mot sur les mines, qui ont toujours été une des richesses de ce pays : sous la domination espagnole, rien n'était mis en œuvre ; les gisements ne produisaient que 23,000 marks d'argent et 25,000 quintaux de cuivre. En 1843, la même exportation annuelle atteignait 148,000 marks d'argent, 5,000 marks d'or, 76,000 quintaux de cuivre en barre et 368,000 de minerai de cuivre ; vers 1850 le chiffre pour l'argent était de 211,000 marks, et pour le cuivre en barre de 150,000 quintaux ; le petit village de Copiapo s'était fondé et devenait un vrai centre industriel.

Les pays prenant part au mouvement commercial du Chili étaient les suivants par ordre d'importance : au premier rang l'Angleterre, puis les Etats-Unis, le Pérou, la France, l'Espagne, le Brésil, la Belgique ; et dès ce moment on pouvait dire : " Les étrangers sont incontestablement un des éléments de la prospérité future du Chili, comme ils ont déjà puissamment contribué à sa prospérité actuelle. " Le fait est que, comme dans tous ces pays sud-Américains, comme notamment dans l'Argentine, les étrangers ont joué un rôle bienfaisant. Au reste, le climat leur a facilité la tâche en leur permettant de séjourner au Chili dans les meilleures conditions sanitaires : il n'y a ni chaleur, ni froid extrême ; les côtes, baignées par le courant polaire jouissent d'une température modérée, saine et agréable ; la fièvre jaune n'a jamais dépassé Iquique et le choléra est inconnu. Bien entendu cependant, il faut faire des distinctions, car la zone nord, la zone des mines, four-

nissant les nitrates de soude si précieux pour le commerce et dont nous reparlerons, est un vrai désert de sable ; mais le reste du pays offre les meilleurs terrains à la colonisation.

Nous sommes bien loin aujourd'hui des résultats et de la situation que nous admirions, et à juste titre, en 1850 ; et, nous ne pouvons trop le répéter, c'est l'étranger qui a été le principal facteur dans cette transformation. D'après le recensement de 1885, la population relevée montait à 2,527,000 âmes, présentant ainsi une augmentation de 451,000 ou 21 0/0 depuis 1875 ; d'ailleurs pour être exact, nous devons porter le chiffre total de la population à 2,956,000, en comptant 50,000 Indiens et environ 15 0/0 pour représenter la partie de la population qui a échappé au recensement ; la seule ville de Santiago comptait, en 1885, 190,000 habitants, près des deux tiers de l'ensemble de toute la province, quant à Valparaiso, le recensement y a trouvé 104,000 âmes, la moitié du chiffre de la province. Sur les 2,527,000 personnes effectivement recensées, 634,000 savaient lire et écrire, et 96,000 lire seulement. Nous pouvons dès maintenant, et à l'aide de ces chiffres, constater l'accroissement de la population chilienne : certains départements comme celui de Valparaiso, comptait une population spécifique de 272 âmes par kilomètre carré ; pour Santiago, la proportion était de 99,5, de 65,8 pour Talcahuano de 87,8 pour Concepcion ; enfin on estime qu'en décembre 1889 l'ensemble de la population, Indiens même compris, pouvait s'élever à 3,165,000. Mais on peut dire que cette progression est due en grande partie à l'afflux des étrangers. En 1875, par exemple, on ne comptait que 26,635 étrangers dans la République ; la province de Santiago en comptait 3,985, Valparaiso 7,359 et Atacama à peu près autant. Dix années après, les étrangers se chiffraient par 87,077, dont 5,265 pour Santiago, 8,623 pour Valparaiso et 2,953 dans le territoire d'Angol, au lieu de 66 en 1875 (il est vrai que l'annexion des provinces de Tarapaca et de Taena avaient apporté un appoint considérable d'étrangers). En 1885 (nous prenons cette année, n'ayant point de résultats plus récents), la principale colonie étrangère était la colonie Bolivienne, comptant 13,146 représentants, car nous mettrons à part la nationalité péruvienne, 34,901 personnes, amenée violemment par un traité de paix à être englobée dans la population chilienne ; puis on relevait 9,835 Argentins, 6,808 Allemands, 5,303 Anglais, 4,198 Français, 4,114 Italiens, 2,503 Espagnols, 1,275 Suisses, 1,164 Chinois, enfin, des Portugais, des Suédois, des citoyens des Etats-Unis, des Grecs.

(A suivre.)

Renseignements Commerciaux

DIVIDENDES

Dans l'affaire de Gaspard Germain ; premier dividende payable à partir du 6 novembre. D. Guay, curateur.

Dans l'affaire de Pierre Leroux, de Montréal ; premier et dernier dividende payable à partir du 10 novembre. Chs. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de Frank Guillet ; premier et dernier dividende payable à partir du 12 novembre.

Dans l'affaire de Isaïe Charbonneau, premier et dernier dividende payable à partir du 11 novembre, Chas. Desmarteau curateur.

Dans l'affaire de Armand Boyce, de Montréal, dividende payable à partir du 15 novembre Henry Miles, curateur.

CURATEURS

MM. Kent et Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de MM. Cloutier et Céfutti, de Trois-Rivières.

M. Chs. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Joseph Dorais.

MM. C. Miller & J. J. Griffiths ont été nommés curateurs à la faillite de M. Martin-L. Connolly de Lennoxville.

M. Owen Murphy a été nommé curateur à la faillite de la Cie de l'Hotel Chateau St Louis, de Québec.

M. Amédée Lamarche a été nommé curateur à la faillite de M. Léon Ravary de St Clet.

M. Charles Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Joseph Giroux de Montréal.

M. Archibald W. Stevenson a été nommé curateur à la faillite de Robert Snmmerhayes de Montréal.

M. Charles Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Jos. B. Dagenais de Montréal.

MM. Kent et Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de I. Harris de Lachine.

FAILLITES

St Charles de Bellechasse — MM. Déry & Cie, magasin général, ont fait cession de leurs biens.

St Jean Deschallons. — MM. Leude et Gustave Potvin, briquetiers, ont fait cession de leurs biens.

M. O'Farrell Gagné briquetier, a fait cession de ses biens.

Malbaie. — M. W. H. Larue magasin général, a fait cession de ses biens.

Clidar Hall. — Co. Rimouski, Joseph Smith, magasin général a fait cession de ses biens.

St Clair, Co. Dorchester, M. J. B. Fortier magasin général, a fait cession de ses biens.

Montréal, M. O. B. Ranger épicier, a fait cession de ses biens. M. Ranger ayant beaucoup d'énergie, parviendra certainement, à s'arranger avec ses créanciers.

Passif \$2,083.93. Assemblée des créanciers le 3 novembre.

Un ordre de liquidation contre la McLaren Manufacturing Coy. a été demandé par MM. Wm. Owens et autres. Assemblée des créanciers le 3 novembre.

Charles Parkin, nouveautés, a fait cession de ses biens.

Passif environ \$15,000. Assemblée des créanciers le 3 novembre.

Une demande de cession a été signifiée à M. Georges W. Parent, agent d'immeubles, de la part de M. Louis Armstrong.

M. Louis Lafond, nouveautés a fait cession de ses biens à la demande de MM. Thibaudeau frères & Co.

Passif environ \$5,000. Assemblée des créanciers le 30 octobre.

Une demande de cession a été faite à

Pour vendre vos Propriétés

Annoncez-les dans

LE PRIX COURANT